

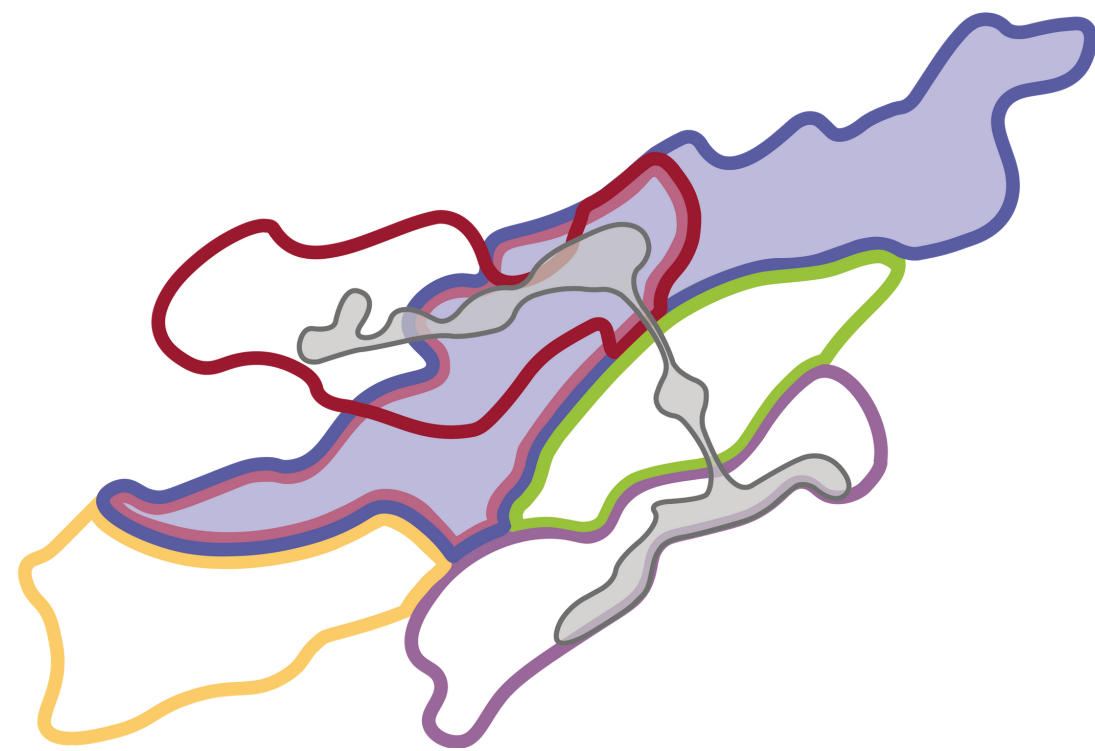
CENTRE-JURA

Au plein cœur de l'Arc jurassien, Centre-Jura représente un espace fonctionnel de plus de 68'000 habitant-e-s articulé autour de l'axe urbain Le Locle - La Chaux-de-Fonds - Saint-Imier. L'Association existe depuis 1977 et regroupe des communes bernoises et neuchâteloises. Ses buts sont de :

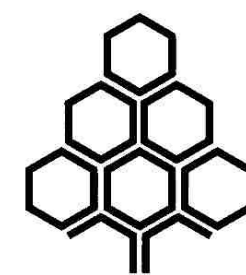
- Favoriser la **collaboration** et le **partenariat** entre les communes membres.
- Définir une **vision partagée** du développement de Centre-Jura et veiller à sa mise en œuvre.
- Initier et déployer des **projets** et des programmes issus de la vision commune et piloter leur mise en œuvre.

COMMUNES MEMBRES

- La Brévine
- Les Brenets
- Brot-Plamboz
- Le Cerneux-Pequignot
- La Chaux-de-Fonds
- La Chaux-du-Milieu
- Cormoret
- La Ferrière
- Le Locle
- Mont-Tramelan
- Les Planchettes
- Les Ponts-de Martel
- Renan
- La Sagne
- Saint-Imier
- Sonvilier
- Tramelan
- Villeret



Centre-Jura, c/o RUN, Av. Léopold-Robert 36 - CP 1244, 2300 La Chaux-de-Fonds
association.centre-jura@ne.ch - www.centre-jura.ch



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET ÉVOLUTION DES COMMUNES MEMBRES

En 2020, l'Assemblée générale de Centre-Jura a eu lieu par voie de circulation, la pandémie ne permettant pas l'organisation d'un événement en présentiel chaleureux et propice aux échanges.

Au niveau des communes membres, 2020 a été marquée par le report des élections communales neuchâteloises ainsi que deux votations sur des fusions. Celle du Locle et des Brenets a été acceptée par la population le 30 juin et celle d'Erguël a été refusée le 29 novembre.

PARTENAIRES

Afin de travailler en synergie avec les acteurs du développement territorial de son espace fonctionnel, Centre-Jura entretient des partenariats avec différentes entités. L'Association est ainsi membre des Parcs naturels régionaux du Doubs et de Chasseral. En lien avec les enjeux touristiques du territoire, Centre-Jura est également membre de tourisme neuchâtelois et de Jura bernois Tourisme. Enfin, Centre-Jura possède une action au sein du Centre de Technologies microtechniques, ce qui lui permet de maintenir le lien avec le tissu industriel et le monde de la formation. Une visite et rencontre du Comité avec ce dernier a eu lieu en 2020.

MEMBRES DU COMITÉ

Huguenin-Elie Théo (Président)
Tanner Patrick (Vice-président)
Gagnebin Christophe
Hirschy Gilbert
Dupraz Cédric

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2020

En 2020, le Comité a tenu 5 séances qui ont permis, en plus du traitement des objets courants de l'Association de prendre connaissance de manière approfondie de certains projets phares liés au territoire fonctionnel dont en particulier son patrimoine industriel et horloger. En plus de la visite du **centre des technologies microtechniques** (CTM également cité sous partenaires), le Comité a accueilli M. Régis Huguenin-Dumittan, conservateur du Musée international d'horlogerie pour une présentation de la **candidature UNESCO des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art** ainsi que M. Giovanni Sammali, chef du service de la communication de La Chaux-de-Fonds pour une présentation de la **Biennale du Patrimoine horloger**.

Le Comité a également été un lieu d'échange d'information sur les enjeux stratégiques de développement touristique et de planification hospitalière.

Centre de technologies microtechniques (CTM)



Le CTM est un centre de compétences en appui du tissu économique industriel régional en permettant notamment la production de petites séries. Présent dans les locaux du CEFF-Industrie avec lequel il collabore, ses actions sont principalement détenues par la Commune de Saint-Imier. Il travaille en majorité dans les secteurs de l'horlogerie, le médical et le sport. Le CTM est conçu pour être à disposition de l'espace fonctionnel Centre-Jura. Les deux entités ont par conséquent des enjeux partagés et peuvent envisager des collaborations. [Brochure de présentation CTM](#)



Les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art à l'UNESCO

Le 16 décembre 2020, les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art ont été inscrits sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Cette inscription met en valeur une tradition vivante emblématique de l'Arc jurassien franco-suisse. Pour rappel, l'urbanisme horloger des villes neuchâteloises de La Chaux-de-Fonds et du Locle a été inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco en 2009.

[Communiqué de presse de la Confédération](#)
[Communiqué de presse de Centre-Jura](#)

La Biennale du patrimoine horloger

La Biennale du patrimoine horloger offre une plongée au cœur du patrimoine horloger en permettant notamment de visiter de prestigieuses entreprises de la région. L'édition 2021 sera la dixième aura lieu les 4, 5, 6 et 7 novembre. Elle sera organisée en collaboration avec les Journées internationales du marketing horloger (JIMH). Organisée dans la Métropole horlogère, des discussions sont en cours pour l'élargir et en faire une manifestation intercantonale.

